

ANNEXE VI

PLANS DE CONSTRUCTION OU DE MODIFICATION APPROUVÉS
(2014, R.C.A.5V.Q. 104, a. 2)

DOCUMENT NUMÉRO 1

**PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE DU LOT
NUMÉRO 5 853 093 DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION

BOUCHER LACHANCE
ARCHITECTES

1000 Avenue de la Grande Vallée
Québec (Québec) G1C 1S9
TÉL. (418) 645-4510 FAX. (418) 645-4403
www.boucherlachance.com

PROJET
SITE BLANCHE-LAMONTAGNE
AMÉNAGEMENT
BEAUFORT
QUÉBEC, QC

CLIENT
TRUDEL
IMMEUBLES

REPRÉSENTÉ PAR
GENIE+
INGÉNIEURS

REPRÉSENTÉ PAR
THE MECH
SERVICES DE GENIE

REVISIONS

2012-03-06 POUR PERMIS DE CONSTRUCTION

DESIGN
ELEVATIONS

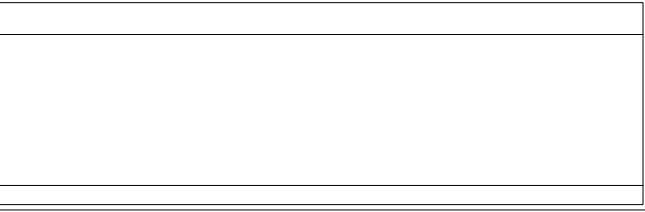
TITRE
H44-A000-Elev2

ÉCHELLE
1:500 (N°1)
1:500 (N°2)
1:500 (N°3)
1:500 (N°4)
1:500 (N°5)
1:500 (N°6)
1:500 (N°7)
1:500 (N°8)
1:500 (N°9)
1:500 (N°10)
1:500 (N°11)
1:500 (N°12)

PROJETANT DE PAGE NO.
A201

NOTES

1. INDICATEUR D'ÉTATÉRIE EN USINE
2. MAT. ACCÈS EN ALU. ANODISÉ VAINES.
3. MAT. ACCÈS EN ALU. ANODISÉ VAINES.
4. MAÇONNERIE LAINA DE RENFORCEMENT.



LEGENDE DES VIERSES

NOTE: LES VIERSES SONT CLASSÉES EN 3 CATÉGORIES: A, B ET C. A: VIERSE DE TRAVAIL; B: VIERSE DE TRAVAIL; C: VIERSE DE TRAVAIL. LES VIERSES SONT CLASSÉES EN 3 CATÉGORIES: A, B ET C. A: VIERSE DE TRAVAIL; B: VIERSE DE TRAVAIL; C: VIERSE DE TRAVAIL.

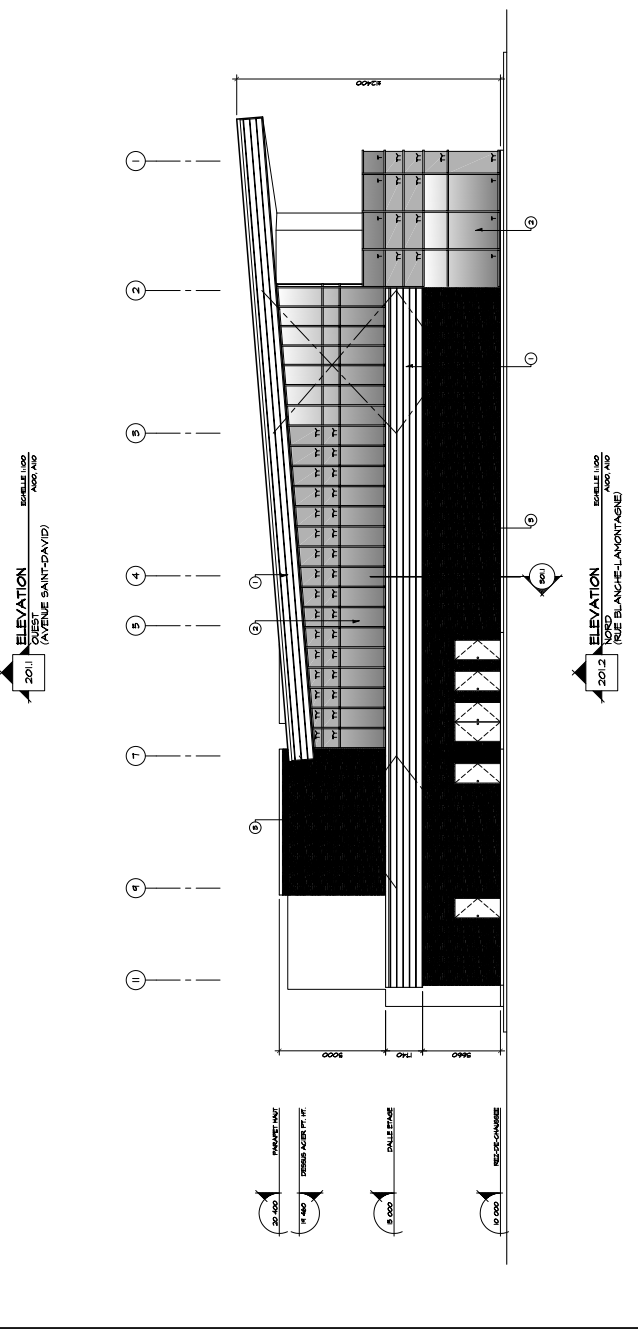
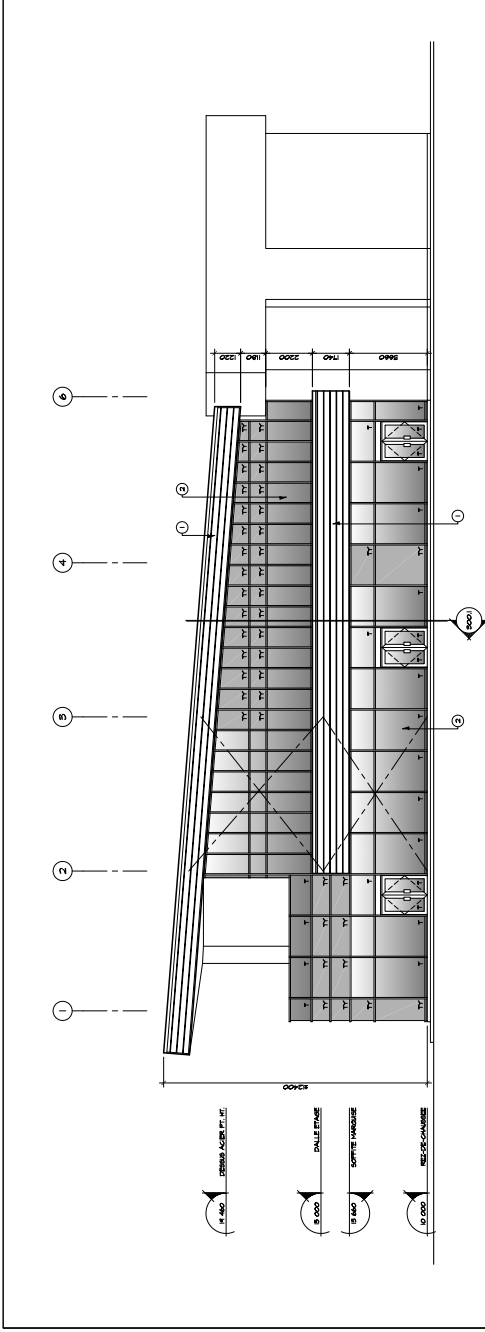
1. VIERSE TRAVAIL INTERMÉDIAIRE-CENTRALE

2. VIERSE TRAVAIL

LEGENDE

NO. DU DRAIN

PROJETANT DE PAGE NO.



**SERVICE DE LA PLANIFICATION
ET DE LA COORDINATION DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 5853093 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.5V.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA5VQ4PC01_c
Échelle : _____

DOCUMENT NUMÉRO 2

**PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE DU LOT NUMÉRO 4 883 954
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION

DOCUMENT NUMÉRO 3

**PARTIE DU TERRITOIRE FORMÉE DU LOT NUMÉRO 6 252 119
DU CADASTRE DU QUÉBEC**

PLANS DE CONSTRUCTION



ÉCHELLE 1:250

PLAN PROJET D'ENSEMBLE

MUNICIPALITÉ: VILLE DE QUÉBEC
CADASTRE : DU QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: QUÉBEC
LOT(S) NUMÉRO(S): 3 890 917 PARTIE

DEMANDEUR(S): GROUPE ST-PIERRE-
A/S M. Jean-Claude Dalton

DATE DE LEVÉ: 28-29 AOÛT 2018
CARNET: 01-13
PAGES: 10

LES ÉLÉVATIONS SONT EN RÉFÉRENCE AU DATUM CANADIEN. LES DIMENSIONS APPARAISSANT SUR CE PLAN SONT EN MÈTRES (M). LES DIMENSIONS DU BÂTIMENT PROJETÉ SONT DONNÉES PAR RAPPORT À LA FONDATION.

NOTER LES DIMENSIONS DE LA CONSTRUCTION PROJETÉE ENVOYÉE, SAUF CONSTRUCTION, ÊTRE COMPARÉES AVEC LE PLAN DE L'ARCHITECTE OU TOUT AUTRE PLAN ACCESSIBLE.

À FINIR: À DÉFINIR À DES FINS DE CONSTRUCTION. LE PLAN DE CONSTRUCTION DÉFINITIF DOIT ÊTRE DÉPOSÉ EN PRÉSENCE DU SERVICE D'ARCHITECTURE DE LA VILLE DE QUÉBEC LE 23 SEPTEMBRE 2018. IL NE PEUT ÊTRE UTILISÉ À D'AUTRES FINS QUE LA CONSTRUCTION DÉFINIE DANS LES DOCUMENTS.

LES NOMS CONCERNANT LES DÉMARCHES À RESPECTER ENTRE LA LOI ET LES NORMES EN VIGUEUR AU QUÉBEC SONT DÉFINIES DANS LE DOCUMENT D'ÉVALUATION DES DÉMARCHES À RESPECTER ENTRE LA LOI ET LES NORMES EN VIGUEUR AU QUÉBEC.

AVANT ENTREPRENDRE LES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT ÉTABLIR D'AVANCE UN PLAN DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ POUR LES PROPRIÉTÉS AVISÉES PAR LA MUNICIPALITÉ.

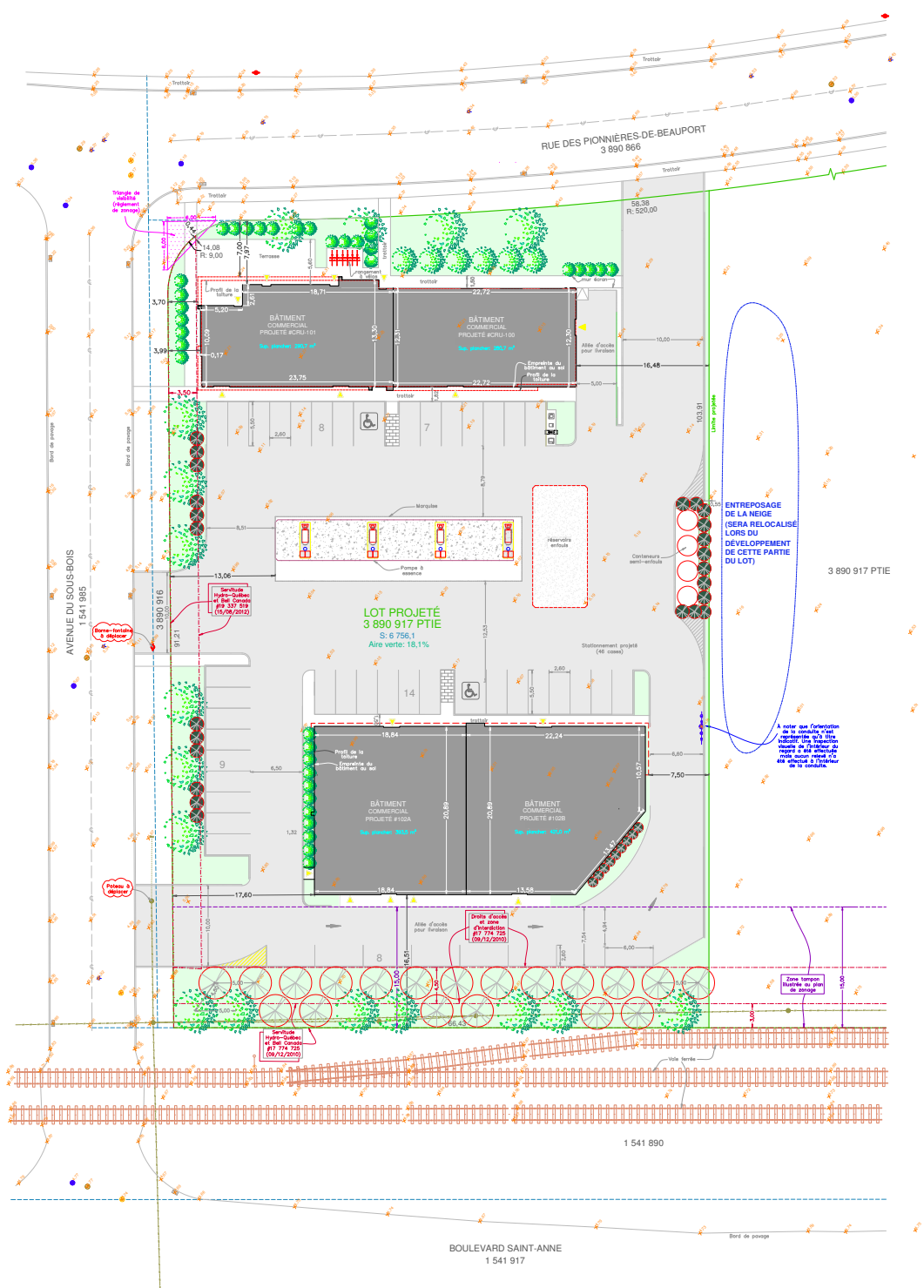
À NOTER QUE LES VITESSES PERMISES DE PNEUS SONT LAURENTIENNES PAR LA VILLE DE QUÉBEC SONT DE 50 KM/HEURE POUR LA ZONE DE GRAND COMMERCE (C-1) ET DE 50 KM/HEURE POUR LA ZONE DE COMMERCE À DÉTAILS (C-2) ET DE 30 KM/HEURE POUR LES ZONES D'ÉDUCATION INFÉRIEURE (E-1) ET D'ÉDUCATION SUPÉRIEURE (E-2). LE DÉTAILLAGE DES VITESSES PERMISES DE PNEUS SONT DÉFINIES DANS LE PLAN DE PROTECTION ET DE SÉCURITÉ.

PLAN D'AMÉNAGEMENT SUIVI D'UN APPROPRIATION MUNICIPALE

NOE D'AMÉNAGEMENT (position à 3,05 mètres (10 pieds) au-dessus)

ZONAGE EN COURS D'ADOPTION (MUNICIPALITÉ):

- Zone actuelle: O3121M0
- Marges de recul avant: 5 mètres
- Marges de recul latéral: 4,5 mètres
- Marges de recul arrière: 7,5 mètres
- POI: 25%
- Pourcentage Aire Verte: 25%



LÉGENDE:

---	LIMITES DU PERIMÈTRE	---	FILE AÉRIENNE
---	LIMITES DU LOT VOISIN	---	CLOTURE
---	BORDURE FONCIÈRE	---	BOIS
---	REGARD PLUVIAL	---	PLUVIDIUM
---	REGARD SANITAIRE	---	AIRE VERTE
---	REGARD	---	PLANTATION D'ARBRES
---	VOIE FERREE	---	PLANTATION D'ARBRES
---		---	OUVERTURE DE JARDIN

MINUTE PROGRESSIVE

Version	Date	Modification(s)
1	14/07/18	Émission, approbation et enregistrement
2	18/07/18	Émission, approbation et enregistrement
3	18/07/18	Émission, approbation et enregistrement
4	18/07/18	Émission, approbation et enregistrement
5	18/07/18	Émission, approbation et enregistrement

GT
arpenteur-géomètre inc.
4650, Boul. de l'Université, Québec, QC, G2C 2B5
T. 418-915-9625
info@gtarpenteur.com

VRAIE COPIE DE LA MINUTE ORIGINALE CONSERVÉE DANS MON DREFFÉ.
QUÉBEC LE :
ARPEUR-GÉOMÈTRE

PAR : J.G.
GUILLAUME THÉRIAULT
ARPEUR-GÉOMÈTRE
B.S.A.
QUÉBEC, LE 31 AOÛT 2018
MINUTE: 2671
Dossier: 2018-001
Date: 2018-01



SERVICE DE LA PLANIFICATION
DE L'AMÉNAGEMENT ET
DE L'ENVIRONNEMENT

ANNEXE VI

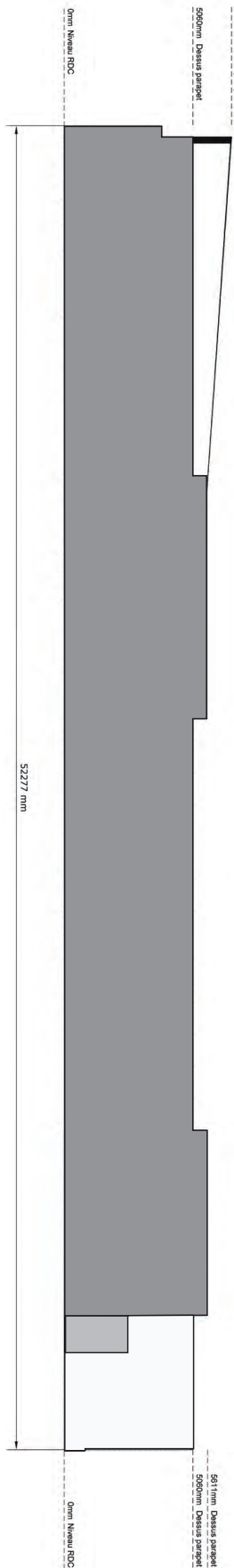
LOT NUMÉRO 6252119 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA5VQ4PC03_a
Échelle : 1:0

ÉLÉVATIONS DU BÂTIMENT 100/101

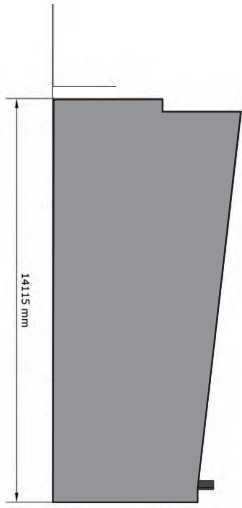
Élévation depuis le stationnement



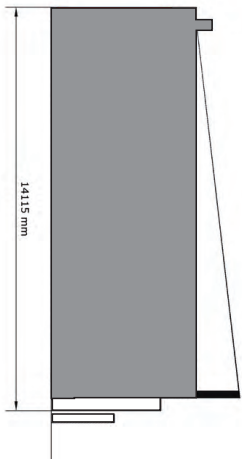
Élévation depuis la rue des Pionnières de Beauport



Élévation du côté de la rue du Sous-Bois



Élévation du côté du débarcadere



PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL - BEAUPORT
DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE

5

PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 6252119 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS



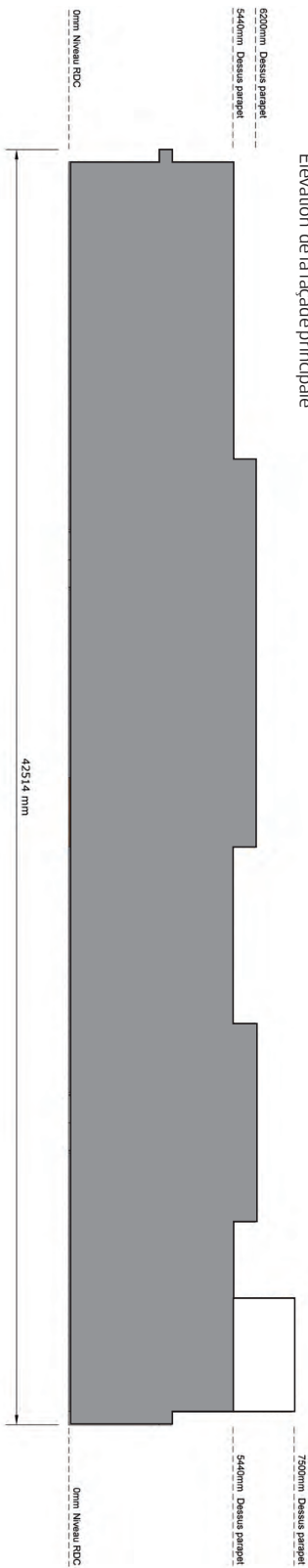
SERVICE DE LA PLANIFICATION
DE L'AMÉNAGEMENT ET
DE L'ENVIRONNEMENT

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

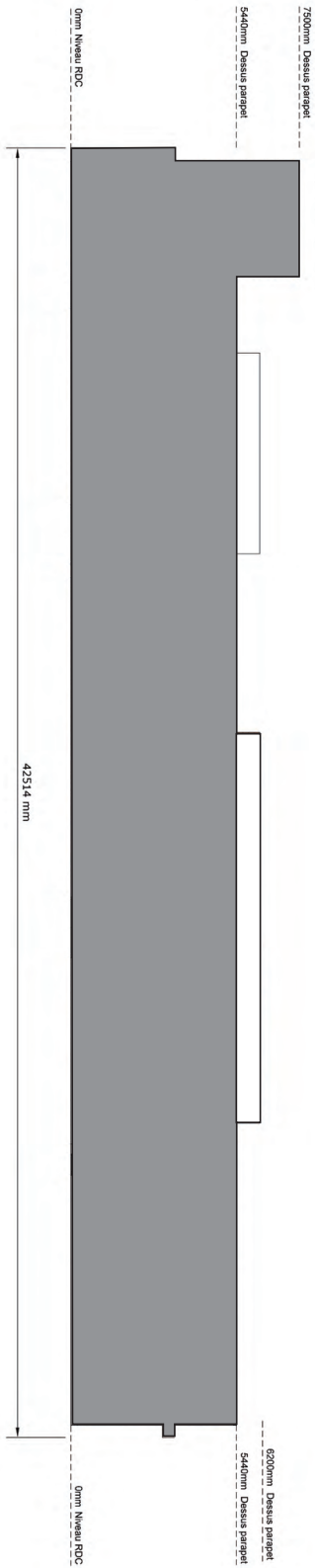
No du plan : RCA5VQ4PC03_b
Échelle : 1:0

ÉLÉVATIONS DU BÂTIMENT 103

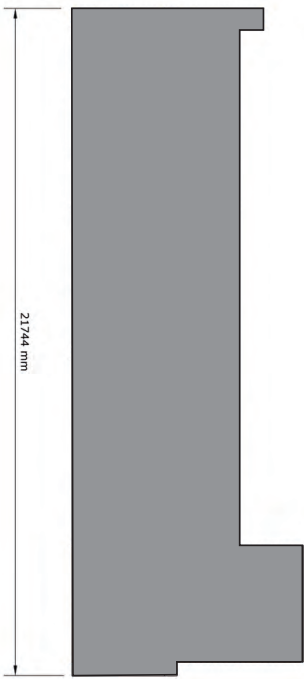
Elevation de la façade principale



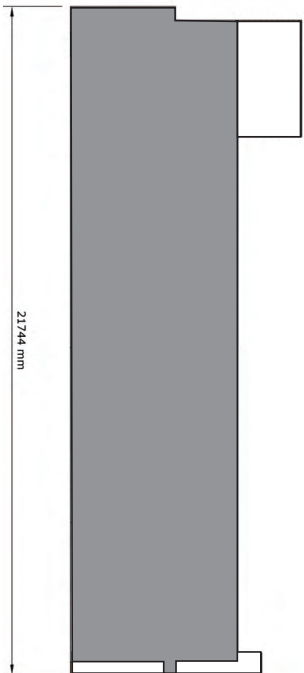
Elevation arrière



Elevation du côté de la rue du Sous-Bois



Elevation du côté du terrain vague



PROJET DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL - BEAUPORT
DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE

7

PRÉSENTATION PRÉLIMINAIRE

ANNEXE VI

LOT NUMÉRO 6252119 - PLANS DE CONSTRUCTION APPRUVÉS



SERVICE DE LA PLANIFICATION
DE L'AMÉNAGEMENT ET
DE L'ENVIRONNEMENT

No du règlement : R.C.A.IV.Q. 4
Préparé par : M.M.

No du plan : RCA5VQ4PC03_c
Échelle : 1:0